



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER CADRE DE VIE

7 décembre 2016





La population et l'activité s'accroissent chaque année sur le territoire de Sénart. La mairie de Saint-Pierre-du-Perray souhaite que ce développement se poursuive de manière équilibrée. L'EPA Sénart et la ville ont ainsi décidé de créer un nouveau quartier, Villeray en concertation avec les habitants et les acteurs locaux. La Zone d'Aménagement Concerté est le cadre réglementaire qui permet de réaliser ce projet. L'atelier Cadre de vie est le dernier atelier de la concertation engagée en juillet 2016 sur la création de la ZAC de Villeray. Les deux autres ateliers concernaient les formes urbaines et les déplacements. Le prochain rendez-vous sera la réunion de restitution de la concertation le 11 janvier 2017.

/ PARTICIPANTS /

Les intervenants étaient :

- › Catherine Aliquot-Vialat, maire de Saint-Pierre-du-Perray
- › Georges Pugin, Adjoint élu à l'Urbanisme et à l'environnement
- › Philippe Lajus, architecte-urbaniste à l'EPA Sénart
- › Romain Moreau, agence Traitclair
- › Marieke Verbrugghe, agence Traitclair

Le nombre de participants : 10

/ INTRODUCTION /

Marieke Verbrugghe introduit l'atelier. Elle présente les objectifs de l'atelier : définir la qualité de vie dans le quartier de Villeray, préconiser des aménagements publics et verts. Elle rappelle le calendrier du projet, la démarche de concertation et son déroulé.

/ LES ATTENTES DE LA CONCERTATION /

Marieke Verbrugghe présente brièvement les précédentes phases avec les entretiens d'acteurs, le diagnostic en marchant et les ateliers Formes Urbaines et Déplacements. Les attentes issues de la concertation sont :

- Développer des liaisons douces
- Des espaces publics et des équipements collectifs pour se retrouver et créer une vie de quartier.
- Des agrès sportifs, un jardin partagé et un espace de jeux.
- Des rues résidentielles avec du stationnement et des espaces pour le piéton.
- Une attention au voisinage avec le parc des Sports et la déchetterie est attendue.

/ ATELIER /

L'atelier était composé en trois temps :

- Questions - réponses
- Réactions sur des images de références
- Usages à placer sur le plan de la ZAC

TABLE 1

La table a été animée par Romain Moreau.

- *"Un quartier c'est une infrastructure, mais aussi des lieux de rencontres et d'échanges."*

/ Lieu repère /

- Pour la ZAC, un **espace central convivial** planté. *"Il ne doit pas être trop minéral."* Il doit être un **espace dégagé** pour accueillir des **usages variés** concerts, jeux, pique-nique, etc. *"Attention aux espaces trop dégagés qui peuvent attirer des installations illicites"*
- *"Pourquoi pas un kiosque ?"* Cette installation doit être combinée avec un équipement et être éloigné des habitations.
- Un **équipement intergénérationnel**, une **maison des associations**.

/ Les espaces publics /

- Il faut créer de la **diversité** dans l'architecture, les plantations, les types de stationnements pour apporter de la variété et permettre à chacun de se repérer dans le quartier.
- Il faut aussi **conserver des vues sur le paysage**. Pourquoi pas un **belvédère** pour *"observer le paysage, les oiseaux"* ?

/ L'axe central /

- Une noue large constitue une coupure urbaine. Il faut prévoir les **passages piétons** par-dessus la noue lorsqu'il y a de l'eau. Un fossé pas trop raide **faciliterait l'entretien**.
- Un **jardin partagé** dans la continuité de la noue avec une association pour le gérer.

/ Les cœurs d'îlots /

- Les **circulations secondaires** doivent compléter la trame principale.
- Le réseau de **cheminements doux** doit former une boucle des cœurs d'îlot jusqu'au lac pour une **promenade, un parcours sportif** et vers l'école pour les enfants le matin et le soir.
- Créer des lotissements avec des terrains devant les maisons qui ne sont pas clôturés.

/ Les habitats et leurs parcelles /

- Un **habitat durable** qui laisse la possibilité d'intégrer des technologies futures pour favoriser les **économies d'énergie** voire des **bâtiments à énergie positive** à certains endroits.

/ Transition entre le quartier et les champs ou la déchetterie /

- Le principe de **barrière végétale** est intéressant pour se protéger du vent ou de la vue sur la déchetterie, Des arbres à feuilles persistantes limiteraient ainsi l'entretien par la commune.

TABLE 2

La table a été animée par Marieke Verbrugghe

Les éléments qui contribueraient à la qualité de vie pour les habitants sont un quartier **animé et un espace de rencontre**. Il faut prévoir **une place pour les jeunes** tout autant que pour les enfants. Il faut favoriser les **liaisons douces**.

/ Un lieu repère /

- Un petit **square central à la française** avec des **jeux d'escalade** pour jeunes enfants et un **monument**. Il serait fermé le soir. Les immeubles répartis autour du square seraient de petite taille. *"Il ne faut pas faire la place de la Liberté, car elle n'est pas utilisée même si c'est un lieu, un repère"* *"À Lieusaint, il y a une aire de jeu avec des cordes à nœuds qui est bien."* *"Un espace de pétanque cela fait du bruit pour les habitations à proximité"*. Cela pourrait être un **kiosque**, *"mais il peut attirer des regroupements"*
- La proposition d'**arcades** d'un des participants ne fait pas l'unanimité. Elles peuvent être *"mal fréquentées"*.
- Une **maison du troisième âge**
- Un **jardin partagé à proximité** géré par une association. Un espace réservé qui peut **muer en un espace vert** par la suite *"si le jardin ne prend pas"*.

/ L'axe central /

- Une **liaison douce** pour vélo et piéton tout le long de la noue, éloignée de la circulation.
- Un **espace pour se retrouver**, notamment pour les jeunes. Une **aire de sports collectifs** d'un côté de l'axe *"comme sur la plaine de jeux Manureva avec juste deux cages de foot"*. De l'autre côté, un **espace vert** avec des immeubles de faibles hauteurs en retrait.
- Un **parcours sportif** tout au long de la liaison douce près de la noue.
- Des **arbres de faible hauteur, décentrés et espacés** entre eux, des candélabres et des habitations. Le choix des essences d'arbres cherchera à

faciliter l'entretien.

- **Un cadre de vie respectueux de l'environnement.**
- Créer des **percées visuelles** entre les immeubles. Il faut créer des coupures pour ne pas créer un linéaire de collectifs.
- La **noue** peut créer une continuité des lieux de vie pour le triton-crêté.

/ Les habitats et leurs parcelles /

- Des **lots libres** en face de l'avenue Louis Lachenal pour créer une continuité.
- Des **collectifs aux limites de la ZAC près de l'espace boisé.** *"Des collectifs pourraient être dans le fond, près du boisement pour éviter l'impression que quand on est sur le boulevard, on ne voit que du collectif" "Mais un logement individuel souhaite avoir vue sur le bois pour la qualité de vie et pas sur des immeubles".*

/ Transition entre les habitats collectifs et le plan d'eau /

- Un **espace végétalisé** avec des bosquets pour séparer les habitats.

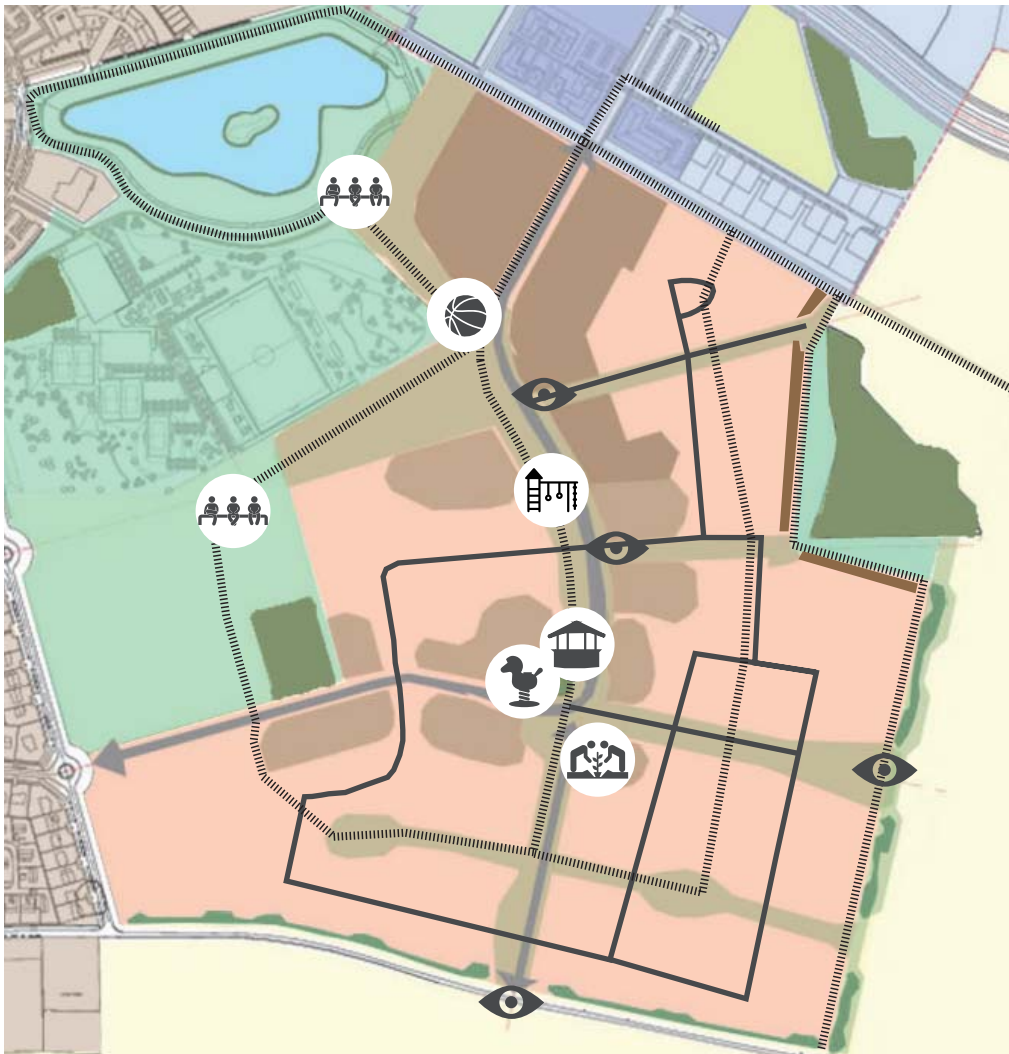
/ Transition entre le quartier et les champs, le Parc des Sports ou la déchetterie /

- Une **transition naturelle** et non "artificielle" avec des **haies bocagères** et des **espaces boisés.**
- Un **amphithéâtre**, un espace pour se retrouver pour les jeunes près du lac.

/ Les cœurs d'îlots /

- Des rues avec du **stationnement.** *"Sur la rue Colette Besson, il n'y a pas assez de parkings".*
- Des **espaces verts** : pelouse devant certaines habitations ou quelques arbres.
- Des rues non **rectilignes.**
- **Créer de la diversité.** Les participants ne souhaitent pas de rues similaires mais des rues diversifiées. Il faut créer de la variété avec des *"impasses en raquettes, des rues en boucle ou en fer à cheval" "comme sur la rue George Carpentier".*

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES PROPOSITIONS DES DEUX TABLES



- | | | | |
|---|-------------------|---|-------------------------------------|
|  | Jardin partagé |  | Sports collectifs |
|  | Kiosque |  | Parcours sportif |
|  | Jeux pour enfants |  | Espace jeune abrité |
|  | Percées visuelles |  | Logements individuels |
|  | Liaisons douces |  | Logements collectifs |
|  | Voies secondaires |  | Proposition de logements collectifs |

/ SYNTHÈSE DES PRINCIPALES PRÉCONISATIONS DES PARTICIPANTS /

- **Un quartier animé et un espace de rencontre**
- Créer une **diversité dans le quartier**; des habitats, des aménagements, des rues, des plantations.
- **Un lieu repère** : un espace central convivial, vert (square à la française...) et dégagé. Ses usages sont variés (kiosque, jeux, pique-nique, concerts...). Il est combiné avec un équipement favorisant le vivre-ensemble et intergénérationnel (maison des associations, club du troisième âge...)
- Une **noue centrale** combinée à :
 - une liaison douce qui pourrait intégrer les éléments d'un parcours sportif.
 - un espace vert et un espace pour que les jeunes se retrouvent.
 - un jardin partagé en lien avec une association
- **Des cœurs d'îlots** desservis par un réseau secondaire de voiries et de liaisons douces, intégrant du stationnement. Des rues en courbe ou impasses.
- **Des collectifs pourraient se situer aux limites nord-est de la ZAC** près de l'espace boisé.
- Prévoir une partie du quartier en **lots libres**
- Une attention au paysage environnant. Par exemple, en ménageant des **perspectives** depuis le centre du futur quartier et ponctuellement un **belvédère**.
- **Une transition entre le quartier et les champs ou la déchetterie.** Une barrière végétale pour se protéger du vent avec des haies bocagères et espaces boisés.
- **Une transition entre le quartier et le plan d'eau** par un espace végétalisé (bosquet)
- Faciliter l'**entretien des espaces verts** par un choix raisonné des aménagements, des essences de plantations, d'arbres. Des arbres de faible hauteur, éloignés des candélabres.
- **Des liaisons douces**, éclairées pour se promener, se déplacer au quotidien vers les transports en commun, les équipements.
- Un cadre de vie **respectueux de l'environnement**